

LIBERATION DU LOGEMENT AU GROUPE SCOLAIRE

L'actuelle locataire, Madame MORVILLIER Aurore, a prévenu qu'elle quittera le dit logement le 15 octobre 2018. Celui-ci sera à donc nouveau proposé à la location avec un loyer mensuel de 550 € et un mois de caution. Avant l'entrée du nouveau locataire, des travaux de rafraîchissement seront à prévoir.

DIVERS

Une subvention de 700 € sera versée à l'association « Chats sans toit » nouvellement créée dans la commune qui a pour objectifs premiers la stérilisation et l'identification des chats errants de la commune.

Une armoire frigorifique d'un montant de 1 065 € HT sera commandée auprès de la société H.D.C afin de remplacer celle en panne à la salle Fourcy.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée que Monsieur TOULISSE Emmanuel, propriétaire des bureaux de l'ancienne usine Vachette au 1, rue Léopold Louchart, souhaite vendre le bâtiment pour la somme de 58 000 €. Le conseil municipal est ainsi convié à réfléchir sur l'opportunité de cet achat et de déterminer d'éventuels projets de réhabilitation. Une décision pourrait être prise lors de la prochaine réunion.

Une voiture d'occasion sera achetée en remplacement de la Clio devenue dangereuse.

Les travaux de mise en sécurité et de drainage des eaux pluviales de l'église commenceront prochainement, travaux effectués par l'entreprise CHARPENTIER.

A l'occasion du centenaire de l'armistice de la guerre 1914-1918, une fleur sera déposée sur les tombes des « poilus ».

Les colis des Aînés seront commandés à la société Helfrich au prix de 24.50 € pour une personne seule et de 35 € pour un couple.

L'arbre de Noël aura lieu le 15 décembre prochain avec la participation des écoles.